

PROJET DE SERVICE



Asbl ARAPH

Rue du Lombard n°8

5000 Namur

081/84.02.10

badiane@araph.be

www.badiane.be

www.facebook.com/projet.badiane

Historique du projet



En 2009, l'AWIPH (actuellement AViQ) et l'ONE ont établi une collaboration suite au constat de lacunes dans la tranche de vie de la petite enfance et du handicap. En effet, peu d'initiatives existaient pour favoriser l'inclusion d'enfants à besoins spécifiques ayant entre 0 et 3 ans dans des milieux d'accueil « ordinaires ». Sur base de cette réflexion, un appel à projet « initiatives spécifiques pour la petite enfance » a été lancé par l'AWIPH. A l'initiative du Professeur Michel Mercier et de son équipe, un groupe de partenaires namurois s'est constitué et ensemble ont défini les objectifs et les grands axes du projet « Accueil petite enfance-enfant en situation de handicap ».

Le service « Badiane » a vu le jour en 2010. Ce dernier a d'emblée rassemblé des acteurs namurois issus des milieux d'accueil collectifs et familiaux, les deux services d'aide précoce intervenant sur la province, des représentants des commissions subrégionales de l'AWIPH (Dinant et Namur) ainsi que des représentants de l'AWIPH et de l'ONE.

Sur base de réflexions des différents partenaires, l'équipe du service a été constituée de façon pluridisciplinaire. Elle compte actuellement l'équivalent de 3 temps plein.

Les premières années, l'équipe, afin de se faire connaître auprès des bénéficiaires potentiels, a essentiellement réalisé des sensibilisations auprès des acteurs de terrain et des milieux d'accueil de la province. A présent, le nombre de demandes étant en constante évolution, nous avons moins de temps à consacrer aux sensibilisations, les accompagnements étant nombreux. Nous réalisons moins de rencontres individuelles des milieux d'accueil, mais nous avons créé un site internet ainsi qu'une page Facebook afin de donner des renseignements sur notre service et de diffuser les éventuels formations.

Au départ, nos prestations consistaient davantage à proposer un renfort de personnel dans les milieux d'accueil. Au fil de notre expérience et au vu des demandes formulées par les milieux d'accueil, nous proposons à présent des prestations d'accompagnement, et plus uniquement de renfort « en bras ».

Actuellement sur la région wallonne, 8 services tels que Badiane se répartissent selon les provinces.

Valeurs du service

Le service Badiane s'inscrit dans un cadre et une philosophie particulière. Les principaux éléments qui constituent cette vision vont être décrits dans cette section.

L'inclusion

Tout d'abord, le service s'inscrit dans le concept de l'inclusion. Il est important que ce ne soit pas uniquement l'enfant à besoins spécifiques qui doive s'adapter au milieu dans lequel il arrive, mais que la structure puisse également réfléchir à son fonctionnement et l'adapter aux spécificités de cet enfant et même plus largement aux spécificités de tous les enfants qui sont accueillis.

Au service Badiane, notre vision est celle de l'inclusion, dans laquelle le milieu d'accueil et l'environnement autour de l'enfant se mobilisent et modulent leur fonctionnement, pour offrir un « chez –soi pour tous ».

De plus, nous partons du principe que plus un enfant est confronté tôt à la différence, plus il sera à l'aise avec le sujet une fois adulte. L'ouverture à la différence se travaille très tôt afin d'aller vers une société « inclusive ».

Nous ne partons pas du principe que tous les enfants peuvent être inclus dans tous les milieux d'accueil.

Il est nécessaire d'évaluer le bien-fondé de ce que l'inclusion peut apporter à l'enfant, ses parents, au groupe et à l'équipe de professionnels : les bénéfices devant être supérieurs aux freins. La finalité est toujours que l'enfant soit accueilli dans un lieu où ses besoins sont reconnus, pris en compte et dans lequel il peut s'épanouir au mieux.

L'enfant dans sa spécificité

Nous avons à cœur de ne pas « étiqueter » l'enfant pour lequel nous intervenons comme porteur de telle ou telle déficience ou handicap de manière figée mais bien de le voir comme un être en évolution et qui manifeste, à un moment donné, des besoins spécifiques qui nécessitent que son environnement s'y adapte. L'enfant est en pleine évolution et il est donc important de réévaluer ses besoins régulièrement. Nous tentons donc de considérer autant ses potentiels que ses difficultés afin d'accompagner au mieux le milieu d'accueil ou l'opérateur d'accueil et d'augmenter ses chances d'inclusion dans le groupe.

L'accordage

Badiane s'adapte aux différentes réalités des professionnels et essaye d'apporter le meilleur en accord avec le fonctionnement de chacun.

Une place particulière sera laissée à l'expression et l'accueil des émotions des professionnels.

Il est important pour nous, lorsqu'une structure fait appel à notre service, que l'équipe de professionnels ou l'accueillante puissent s'exprimer librement sur leur ressenti par rapport à l'accueil de l'enfant. Les équipes, face à ces situations inhabituelles, peuvent ressentir de la peur, du rejet ou de la gêne. Ce sont des réactions humaines face à l'inconnu et il est important qu'elles puissent les déposer et que notre service puisse les recevoir. Pouvoir exprimer et reconnaître ses propres ressentis sans être jugé est déjà un premier pas important vers un accueil de qualité pour l'enfant.

Lorsqu'elles font appel à Badiane, les équipes sont souvent chamboulées et accueillir un enfant à besoins spécifiques remet souvent le fonctionnement de l'équipe en question, pousse à l'adaptation et à la réorganisation. Cela n'est pas toujours évident pour l'équipe mais, au final, un bénéfice pour l'ensemble du milieu d'accueil est constaté.

Cette démarche amène à réfléchir aux besoins individuels de chaque enfant tout en assurant une continuité dans le déroulement des moments de vie au sein du milieu d'accueil. Il est crucial de pouvoir les accompagner dans ce processus et de valoriser leurs compétences.

Le travail en réseau

Le travail en réseau constitue une de nos valeurs. Nous essayons, dès que possible, de collaborer avec d'autres structures ou partenaires et d'échanger à propos de notre travail.

Nous rencontrons régulièrement des représentants au niveau de l'AViQ et de l'ONE afin de partager nos questionnements et difficultés.

L'esprit innovateur

Notre service est constamment à la recherche de nouveaux outils, de nouveaux projets ou idées novatrices afin d'enrichir nos prestations. Nous répondons régulièrement à des appels à projets afin d'élargir notre offre de services ou encore de pouvoir financer du matériel supplémentaire.

De plus, nous ne nous considérons pas comme des experts du handicap. Nous sommes régulièrement à la recherche de formations qui pourraient nous aider dans notre pratique de terrain. La formation continue est un concept très important pour nous.

Missions du service

Mission générale du service Badiane

Badiane a pour mission générale de « *favoriser et d'impulser la réalisation et la continuité des démarches d'inclusion d'enfants en situation de handicap* au sein de milieux d'accueil ou d'opérateurs de l'accueil.* »

Le service s'adresse aux professionnels des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil, futurs professionnels des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil de la province de Namur et au réseau.

Badiane a pour objectif de permettre à l'enfant en situation de handicap d'être accueilli en milieu d'accueil et aux autres enfants de rencontrer les besoins spécifiques dès le plus jeune âge.

A cette fin, badiane souhaite créer un contexte inclusif afin que, dorénavant, l'accueil des enfants à besoins spécifiques se déroule plus facilement et que les parents puissent également choisir un milieu ordinaire pour leur enfant.

De plus, Badiane prend en considération les besoins des professionnels tout au long du processus d'inclusion. Concrètement, notre service est présent pour soutenir le milieu d'accueil ou opérateur d'accueil, le renforcer et l'aider à trouver les ressources nécessaires pour que l'accueil se passe au mieux.



*Un enfant en situation de handicap est un enfant dont les besoins liés à ses déficiences et son environnement impliquent une adaptation des ressources qui lui sont dévolues

Missions spécifiques

A travers ces principes généraux sont mises en évidence les principales missions du service Badiane :

1. Favoriser la réalisation de démarches d'inclusion en cours ou à venir menées par le professionnel ou futur professionnel des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil et le réseau ;
2. Contribuer, dans le cadre d'un partenariat entre le service de soutien et le milieu d'accueil ou l'opérateur de l'accueil, à maintenir un accueil de qualité pour tous les enfants, y compris l'enfant en situation de handicap. Ce partenariat permet à chacun des enfants de :
 - a) Faire partie du groupe, se sentir accueilli et le bienvenu, ainsi que sa famille ;
 - b) Être reconnu dans les différentes composantes de son identité ;
 - c) Apprendre de l'autre et s'enrichir mutuellement ;
 - d) Participer activement à la vie du milieu d'accueil ou de l'opérateur de l'accueil ;
 - e) Lutter contre les préjugés et favoriser une attitude d'ouverture.
3. Agir, avec le milieu d'accueil ou l'opérateur de l'accueil, contre toute forme de discrimination ;
4. Être un relais et une ressource auprès des professionnels et futurs professionnels des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil ;
5. Ajuster l'offre de services en fonction des besoins et des demandes des professionnels et futurs professionnels des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil, et dans la limite des possibilités du service de soutien ;
6. Faciliter l'accueil de l'enfant en situation de handicap dans les structures généralistes ;
7. Valoriser les compétences et aptitudes des professionnels et futurs professionnels des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil afin de favoriser la mise en œuvre d'un accueil inclusif de qualité ;
8. Permettre aux enfants en situation de handicap d'accéder, dès la naissance, à l'éducation et à des lieux éducatifs complémentaires au milieu familial.

Actions proposées par le service Badiane

Concrètement, 4 actions découlent de ces missions. L'équipe du service Badiane propose :

1. De l'information - sensibilisation :

Cela consiste à présenter les activités proposées par le service et à maintenir les partenariats avec le réseau du service, dans le but de favoriser l'inclusion d'enfants en situation de handicap.

Depuis la création du projet, Badiane a la volonté de sensibiliser l'ensemble des milieux d'accueil, collectifs et familiaux, ainsi que les opérateurs de l'accueil de la Province de Namur. L'objectif de ces sensibilisations est de démystifier le handicap et de réfléchir ensemble à l'accueil pour tous.

En ce qui concerne la sensibilisation du grand public, Badiane participe régulièrement à divers événements comme des salons ou des manifestations dans le domaine.

2. De la formation :

Cela consiste à approfondir et actualiser les connaissances et compétences des professionnels et futurs professionnels des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil, autour d'un thème, déterminé par le service de soutien, en lien avec l'inclusion d'enfants en situation de handicap dans les milieux d'accueil ou chez les opérateurs de l'accueil.

L'équipe du service Badiane propose notamment durant l'année des « moments d'échanges thématiques » en soirée. Il s'agit de moments d'échanges, en petits groupes, centrés sur un thème particulier concernant l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. C'est une occasion pour les professionnels d'échanger sur leurs difficultés, leurs pratiques, d'obtenir des informations et des conseils sur les sujets choisis. L'équipe de Badiane ainsi que des intervenants extérieurs, en fonction des thèmes, fournissent également un contenu plus théorique sur les sujets abordés ainsi que des idées concrètes que les participants peuvent mettre en pratique sur le terrain par la suite.

Selon les demandes, l'équipe peut également donner des formations aux professionnels concernant l'accueil d'enfants à besoins spécifiques. Pour cela, nous utilisons régulièrement des outils reprenant des témoignages de professionnels et de parents ayant vécu l'inclusion d'un enfant différent en milieu d'accueil. De nombreux autres supports peuvent être utilisés par l'équipe lors des formations, en fonction de la demande des participants et de l'objectif poursuivi.

3. De l'accompagnement d'équipes :

A la demande des milieux d'accueil ou des opérateurs de l'accueil, nous proposons un soutien dans le cadre d'un projet d'inclusion individuel futur, effectif ou passé, d'un ou de plusieurs enfants en situation de handicap au sein de la structure du public cible et, éventuellement, un ajustement du projet d'accueil afin de favoriser de manière générale l'inclusion d'enfants en situation de handicap au sein du milieu d'accueil.

Globalement, le soutien de l'équipe consiste à écouter, conseiller, rassurer l'équipe et à proposer un regard extérieur quant à la situation. Badiane peut également conseiller les professionnels sur des aménagements ou des activités à mettre en place.

Exemples d'interventions lors de l'accompagnement : discussions et partage des émotions par rapport à l'accueil de l'enfant en situation de handicap, réflexion par rapport aux aménagements des activités afin de favoriser la participation de tous.

4. La présence d'un membre de l'équipe dans le groupe (renfort) :

Durant une période déterminée, nous proposons la présence d'un intervenant dans le milieu d'accueil, pour répondre aux objectifs définis dans la convention de collaboration.

La prestation de renfort répond au minimum aux conditions suivantes :

- a. Etre mise en place en lien avec une démarche inclusive du milieu d'accueil ;
- b. Permettre d'atteindre les objectifs définis dans la convention de collaboration conclue entre le milieu d'accueil et le service de soutien à l'accueil de la petite enfance ;
- c. Ne pas répondre à un manque de personnel structurel au sein du milieu d'accueil.

Exemple : présence d'une puéricultrice du service lors de certaines activités afin que l'enfant puisse y participer.



Public



Public cible

Badiane intervient pour l'ensemble des milieux d'accueil (collectifs et familiaux), pour les opérateurs de l'accueil ainsi que pour les futurs professionnels, se trouvant dans la Province de Namur.

Public bénéficiaire

Bien entendu, étant donné que notre objectif est de favoriser l'inclusion d'enfants en situation de handicap au sein des structures d'accueil, nous travaillons avec les enfants qui présentent des besoins spécifiques mais également avec le reste du groupe.

Nous définissons un enfant en situation de handicap comme « un enfant dont les besoins liés à ses déficiences et son environnement impliquent une adaptation des ressources qui lui sont dévolues ». cfr Arrêté AViQ

Public indirect

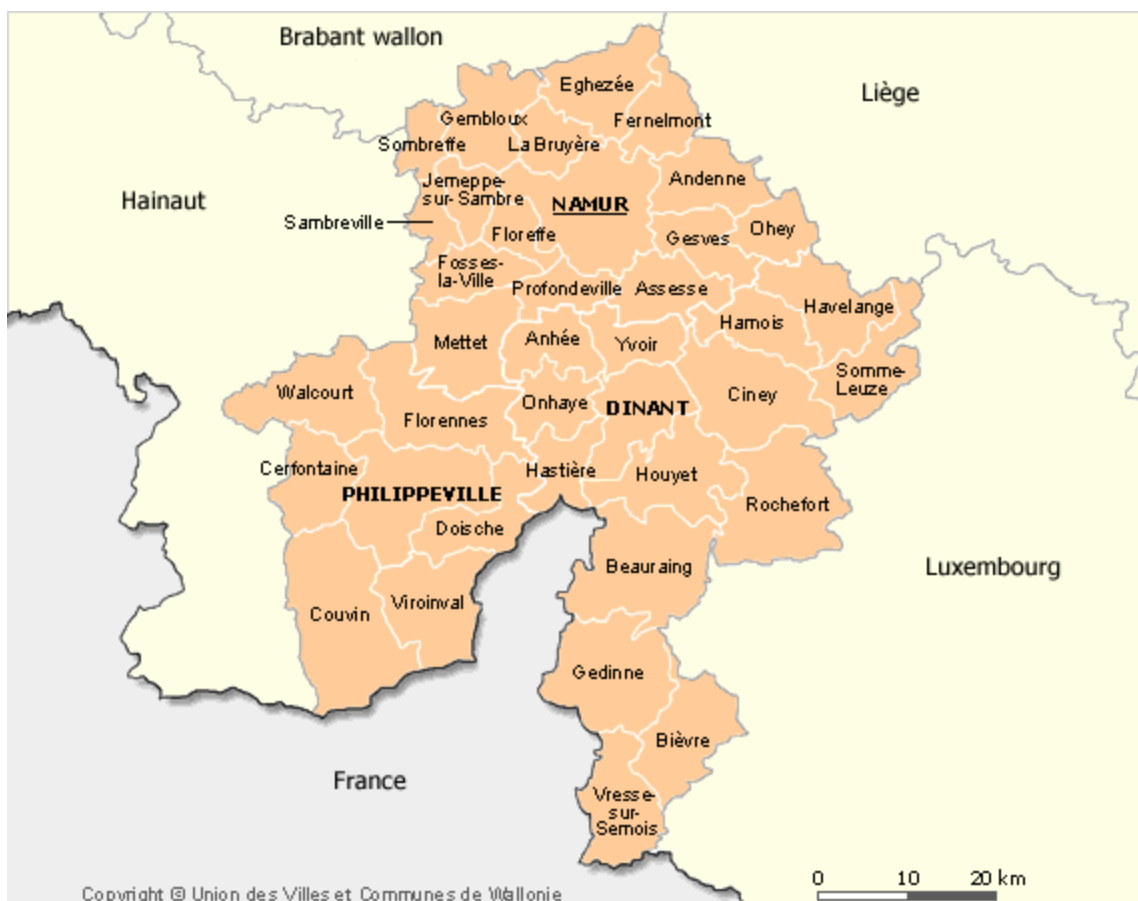
En collaboration avec le milieu d'accueil ou l'opérateur de l'accueil, nous proposons toujours aux parents de l'enfant en situation de handicap de les rencontrer, s'ils le souhaitent, afin de discuter avec eux de notre rôle et du travail mis en place autour de leur enfant au sein de la structure.

Lors de réunions interdisciplinaires, la présence des parents peut s'avérer très riche afin d'assurer un suivi cohérent des enfants.

Cependant, le milieu ou l'opérateur d'accueil reste l'interlocuteur privilégié des parents.

Zone géographique d'intervention

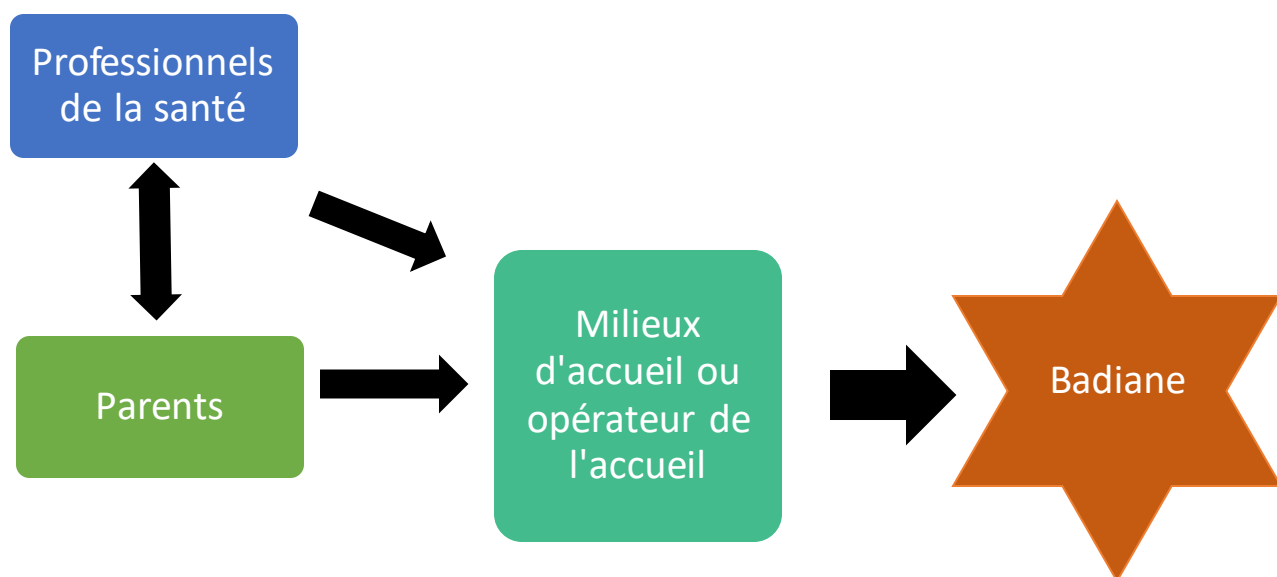
La province de Namur.



Remarque : c'est le milieu ou l'opérateur d'accueil qui doit se trouver sur le territoire de la province de Namur pour pouvoir bénéficier de notre service, et non le domicile des parents de l'enfant.

Méthodologie

Accueil de la demande

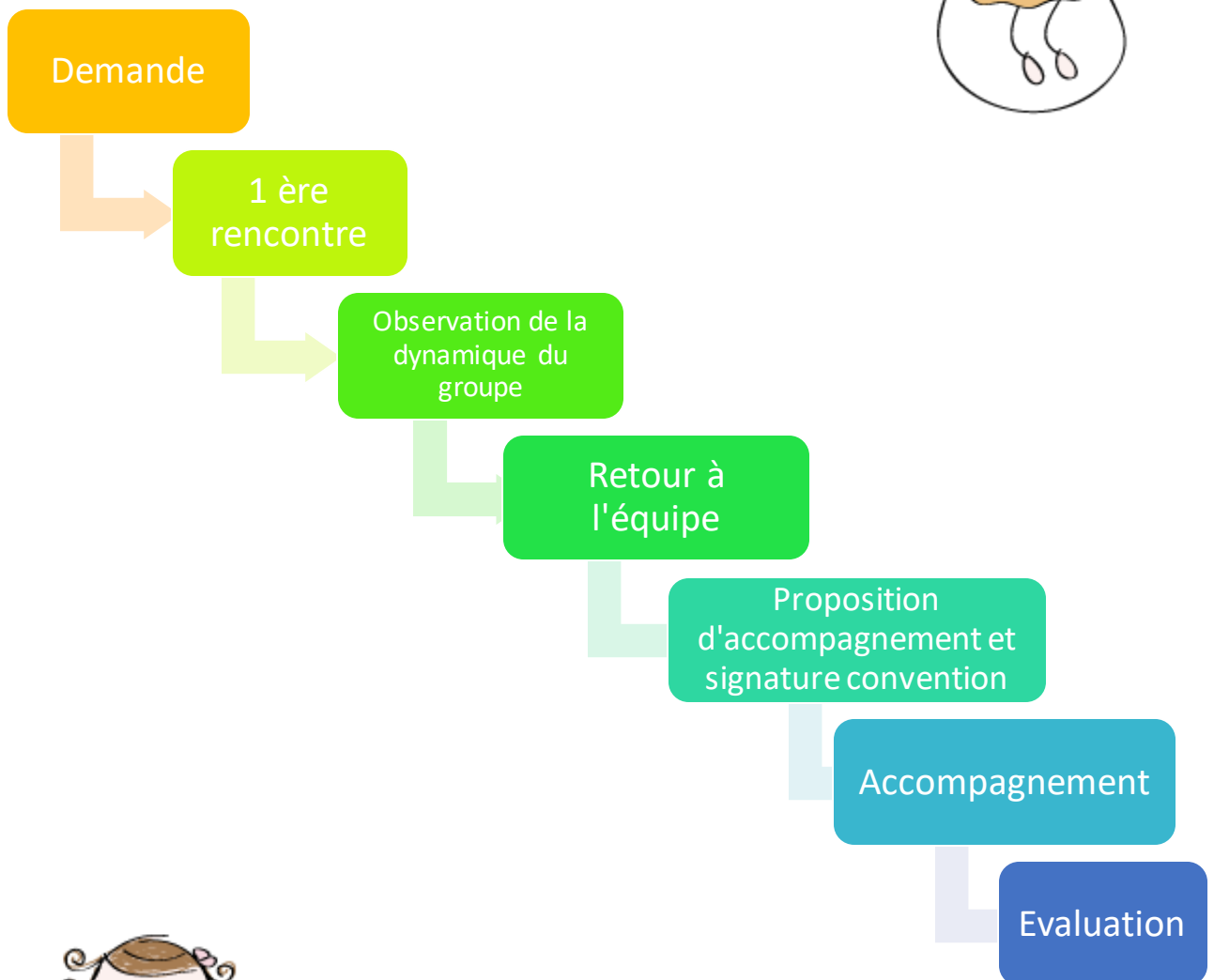


Lorsqu'une demande est adressée à Badiane, nous écoutons et analysons si celle-ci correspond à nos missions.

Demande introduite par :

- Un parent :
Nous redirigeons vers l'ONE s'il s'agit d'une demande de recherche d'un milieu d'accueil ou si l'accueil est déjà en cours, nous encourageons le parent à relayer vers le milieu d'accueil.
- Un professionnel de la santé (ONE, médecin,...) :
Nous rappelons nos missions et nous redirigeons vers le service adéquat.
- Un milieu d'accueil ou opérateur de l'accueil :
Nous répondons directement à la demande.

Analyse de la demande



Choix des intervenants du service Badiane :

Lors de chaque demande, un binôme est constitué afin d'assurer une continuité dans l'accompagnement.

Nous pouvons proposer un accompagnement de l'équipe par la psychologue. A tout moment, la structure d'accueil peut faire la demande de cette aide supplémentaire.

Rencontre et observation :

Badiane propose une rencontre avec le milieu d'accueil (collectif ou familial) ou l'opérateur de l'accueil afin d'expliquer le fonctionnement du service, d'échanger à propos de l'accueil de l'enfant et de recueillir leurs attentes. Lors de ce premier rendez-vous, nous demandons à prendre connaissance du projet pédagogique du milieu d'accueil.

En fonction de la demande de l'équipe, une observation de la dynamique du groupe peut être réalisée par deux membres du service qui détermineront avec le milieu d'accueil ou l'opérateur, le soutien et/ou l'accompagnement le(s) plus adéquat(s) à mettre en place.

Proposition d'intervention :

Un accompagnement de l'équipe consiste à écouter, conseiller, rassurer les professionnels et à proposer un regard extérieur quant à la situation.

Badiane peut également conseiller sur des aménagements, des outils ou des activités à proposer.

Un accompagnement dans le groupe (renfort) peut être mis en place. Celui-ci consiste en une présence d'une personne de chez Badiane (durant les repas, lors des activités etc.) au sein de l'accueil, lorsque l'enfant est présent. L'objectif étant toujours de favoriser l'inclusion de l'enfant à besoins spécifiques dans le groupe.

Convention de collaboration :

Une convention de collaboration de 3 mois renouvelable est établie entre la structure d'accueil et le service Badiane. Celle-ci reprend les coordonnées de chaque partie et fixe les modalités de l'intervention.

Au terme des 3 mois, une évaluation est fixée avec le milieu d'accueil (ou l'opérateur de l'accueil) et le service afin d'évaluer si un renouvellement est nécessaire et d'éventuellement ajuster les objectifs. Il peut être mis fin à la convention selon un accord entre les 2 parties. Toute fin de collaboration fera l'objet d'une évaluation.

Outils spécifiques et ressources utilisés

Réunion d'équipe : permet d'échanger sur les accompagnements réalisés en binôme et de réfléchir ensemble sur les interventions posées.

Fiche de demande : comprend toutes les informations utiles lorsque nous recevons une demande d'un milieu d'accueil ou d'un opérateur de l'accueil.

Fiche d'évaluation : document permettant aux bénéficiaires d'évaluer notre service de façon anonyme à la fin de l'accompagnement.

Bibliothèque : reprend des livres pour enfants et adultes traitant de la petite enfance et du handicap (www.ludea.org)

Ludothèque : reprend des jeux psychomoteurs, de manipulation, sensoriels,... (www.ludea.org)

Réseau : regroupe des personnes extérieures spécialisées. Nous pouvons rencontrer par exemple régulièrement les thérapeutes ou le SAP de l'enfant lorsque les situations le nécessitent.

Farde d'accompagnement : reprend les informations sur la situation ainsi que les rapports d'interventions des membres de l'équipe.

Vidéos : L'équipe Badiane a réalisé une vidéo/témoignages intitulée « Un petit plus pour l'inclusion ». Nous utilisons également d'autres vidéos traitant de la différence et du handicap.

Plateau de jeu : permet, de manière ludique, d'aborder les thématiques liées à l'inclusion avec tous types de publics. Nous utilisons régulièrement cet outil lors de nos formations, sensibilisations, ou à la demande de toute personne intéressée.

De façon plus générale, nous nous référons régulièrement aux outils et ouvrages publiés par l'ONE et par l'AViQ pour affiner nos interventions. Nous les conseillons aussi aux milieux d'accueil.

Convention et participation financière

Cfr. Page 13

Toutes nos prestations sont subventionnées par l'AViQ et ne demandent aucune participation financière du milieu ou de l'opérateur de l'accueil.



Organisation du service

Heures d'ouverture :

Nos bureaux sont ouverts de 8h30 à 17h.

Nous n'avons pas de permanence téléphonique, nous vous conseillons donc de contacter les membres de l'équipe sur leur numéro direct. Vous trouverez sur le site internet (www.badiane.be) les coordonnées des intervenants.

Horaires des intervenants :

En tant qu'équipe mobile, nos intervenants sont régulièrement en déplacement à l'extérieur. Nous suivons le rythme de l'enfant et nous avons donc plus de demandes en matinée. Nous sommes également disponibles en soirée pour les sensibilisations, formations, évaluations ou rencontres.

Réunions :

Réunion d'équipe :

Nous organisons une réunion d'équipe hebdomadaire.

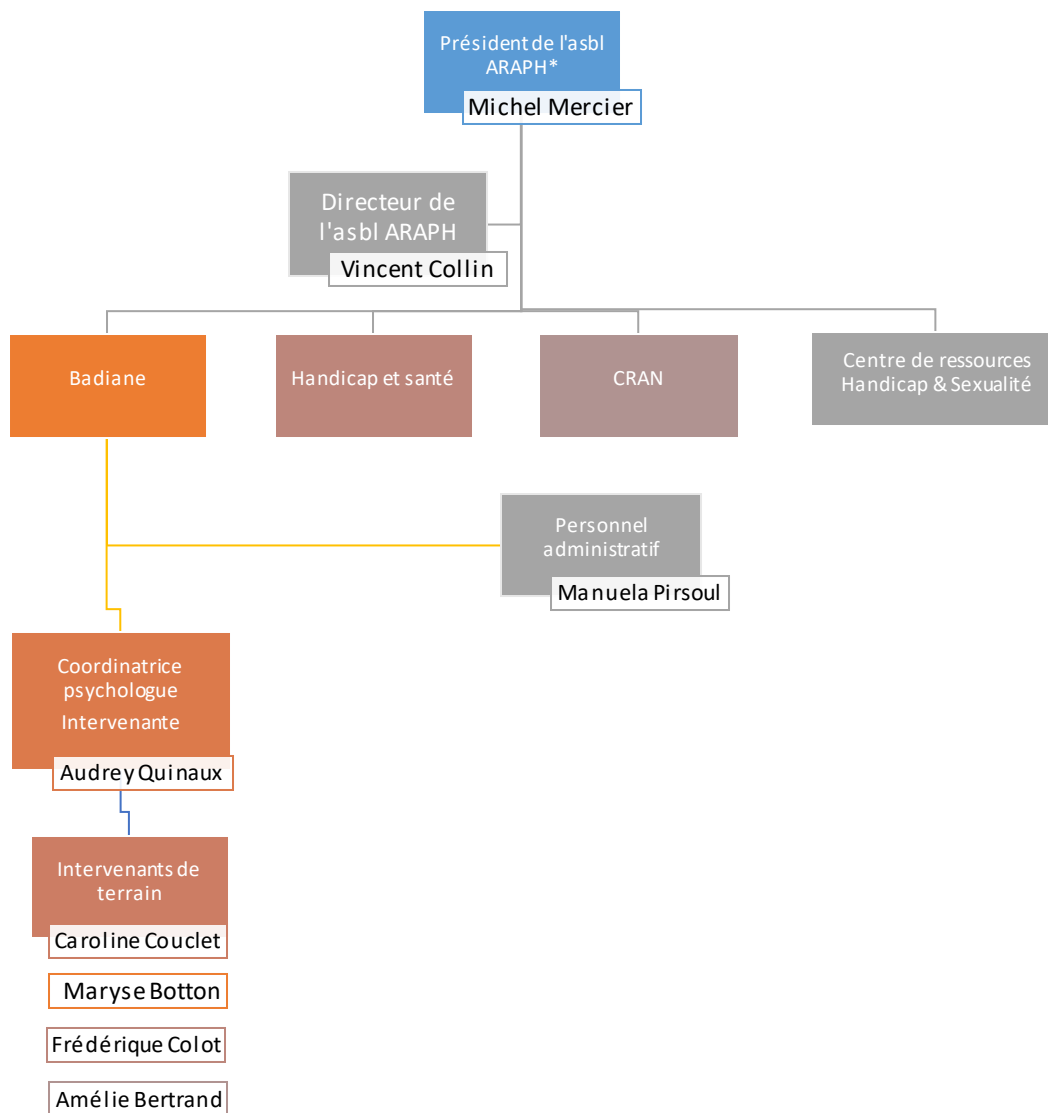
Supervision :

Nous mettons en place 1 fois par mois une supervision avec une psychologue extérieure.

Réunion de collaboration :

Elle a lieu au minimum une fois par an. Cette rencontre réunit les représentants du pouvoir subsidiant et les différents partenaires.

Composition de l'équipe :



* Association de Recherche et d'Action en faveur des Personnes Handicapées

Méthode d'évaluation

Evaluation du service dans l'ensemble de sa mission :

Afin d'évaluer le travail réalisé dans une structure d'accueil, nous organisons des réunions d'évaluation tous les 3 mois environ, afin d'échanger avec le milieu d'accueil et les autres acteurs éventuels, au sujet de l'intervention de Badiane. Cela permet à tous de s'exprimer et de pouvoir ajuster éventuellement certains points. Nous décidons alors de poursuivre l'accompagnement ou de le clôturer.

Nous demandons également aux professionnels soutenus, au terme des accompagnements, de remplir un document d'évaluation. Cela nous permet également d'ajuster notre travail.

Evaluation du projet par l'équipe :

Réunion pédagogique trimestrielle.

Evaluation individuelle :

Les membres de l'équipe participent annuellement à une évaluation individuelle sous forme d'entretien de fonctionnement réalisée par la direction de l'Asbl.

La formation continuée représente pour Badiane une grande opportunité d'évaluation régulière du travail. En effet, cela nous permet d'ajuster notre offre de service au regard des nouveaux outils ou ressources acquis durant ces formations. Cela représente également une possibilité d'analyser nos pratiques avec des personnes extérieures.

Ce projet de service n'est pas figé, il sera amené à être retravaillé, enrichi, ajusté,...

